



Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 21 juillet 2023

L'an 2023 et le Vendredi 21 juillet, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mmes VAPPEREAU Béatrice, SEVIN Nathalie, DESFORGES Anne-Claire, Mrs BEDU Stéphane, MARTIN Joseph.

Excusés : M STEIN Jean-Pierre (pouvoir à Mme Desforges Anne-Claire),
M. MORGEAT Guillaume (pouvoir à M. Bedu Stéphane)

Absent(s) : M.MALLET Jean-Yves, M. FLEUREAU Éric

Nombre de membres :10
- afférents au conseil municipal : 10
- en exercice : 10
- présents : 6
- votants : 8
Date de la convocation : 07/07/2023
Date d'affichage : 07/07/2023

Ordre du jour

- **Délibérations concernant le projet de la plateforme logistique bâtiment C lieu dit « Le Rogeret »**
- **Délibération subvention DERT/DSIL**
- **Convention de déneigement**
- **Affaires diverses**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du vendredi 9 juin 2023.

Réf : 2023-31 : Délibération Projet Plateforme Logistique (bâtiment C) au lieu dit « Le Rogeret » (Commune de Toury)

Concernant ce projet, une enquête publique pour le bâtiment C a commencé le mercredi 19 juillet et se terminera le 17 août 2023, à la Mairie de Toury. Aucune modification n'a été apportée à ce projet. Pour le bâtiment A, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. 8 personnes se sont déplacées pour émettre un avis.

Pour le bâtiment C et conformément à la décision prise pour le bâtiment A, les membres du Conseil Municipal prononcent une nouvelle fois, une délibération défavorable.

Réf : 2023-32 : Délibération demande de subvention DETR

En vue des travaux de rénovation de l'éclairage public extérieur pour un montant de 19 818 € TTC, le Conseil Municipal accepte la modification de la délibération n° 2023/24 et autorise Mme Le Maire à déposer une demande de subvention DETR auprès de la Préfecture du Loiret pour un montant de 6 612 € (respectant le plafond de subvention) et autorise Le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier à l'unanimité.

Réf : 2023-33 : Délibération convention de déneigement

Mme Le Maire expose au Conseil Municipal que le Département du Loiret a décidé de faire appel aux agriculteurs du Loiret pour assurer le déneigement du réseau secondaire (D 11, D 311, D 361). Considérant la candidature de Monsieur Guillaume MORGEAT pour participer à ce dispositif, le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Réf : 2023-34 : Délibération embauche de M. Lavillonière (en remplacement de Gérard Carnis, en congés d'été)

Afin de pouvoir pallier aux congés d'été de M. CARNIS Gérard, Mme Le Maire propose de recruter M. LAVILLONIERE Bruno du 04 au 11 août 2023 à raison de 8 heures par semaine. Après échange avec le Conseil Municipal celui-ci accepte cette proposition.

Réf : 2023-35 : Affaires diverses

CCPNL et forum d'accès aux droits et à la santé :

La CCPNL organise ce forum le samedi 9 septembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 30 au sein de ses locaux. L'objectif est de mettre la population en relation avec les structures prévention, santé et accès aux droits. Les associations sportives et culturelles seront également présentes. De plus, les structures jeunesse de la CCPNL ouvriront leurs portes. Mme le Maire souligne le fait qu'il faudra des bénévoles pour monter les barnums, dès 9 h le matin, et le soir après 18 h.

La séance est levée à 20 h 45.